

Compte rendu de réunion de bassin des professeurs-documentalistes (Valence – Romans)

2 thèmes : - Présentation de ressources sur l'orientation - Informations et échanges avec les IA-IPR sur la collaboration CPE/ documentaliste, la lecture, la politique documentaire, le PIIODMEP et les dérives sectaires	
Année scolaire	2014-2015
Bassin	Valence – Romans Bourg de Péage
Réunion x/x	1/3
Jour /Date	01/12/2014
Lieu /structure d'accueil	Lycée du Valentin Bourg les Valence
Animateur-formateur	Marie-Hélène Pellissier et Christèle Chanal (Valence) Katell Guyon et Anne Dautheville (Romans-Bourg de Péage)
Nb de présents / excusés	35
Nb de collègues invités	36
Intervenant extérieur	Stéphanie Chenel Onisep Grenoble
Thème 1 Présentation de ressources ONISEP	<p>Mme Chenel du service de communication et d'accompagnement des outils pédagogiques de l'ONISEP nous a présenté les ressources ONISEP et les outils numériques d'aide à l'orientation. Puis nous avons échangé sur différents sujets liés à l'orientation.</p> <p><u>1- Présentation des ressources papier :</u></p> <p>Le point a été fait sur la documentation papier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - quelles publications pour quels publics : la collection Dossier mieux adaptée au niveau lycée même s'il est possible de l'avoir en collège, la collection Parcours accessible en collège et au lycée, la collection « Zoom sur les métiers » plus adaptée en collège. Présentation de la nouvelle collection « Pourquoi pas moi ? » dédiée à l'égalité des chances dans l'accès aux métiers et qui met l'accent sur la diversité des parcours de formation et d'expérience en entreprise à travers des témoignages de jeunes professionnels, - les envois gratuits dans les établissements / les abonnements - échanges autour de la collection « Fiches métiers » qui n'est plus éditée sur papier. Mme Chenel nous a demandé quels étaient nos besoins concernant cette collection : est-ce que la version internet suffit ou bien la version papier fait-elle défaut ? L'utilité du support papier (complémentaire au support internet) a été soulignée mais son coût et son obsolescence rapide font qu'une solution serait de ne maintenir que la version internet mais avec des fiches au format PDF imprimables. <p><u>2- Présentation des ressources internet :</u></p> <p>En raison d'un problème de connexion à internet, la présentation est restée malheureusement théorique. Néanmoins, les thèmes suivants ont été abordés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la nouvelle version du site ONISEP. Le site Onisep évolue avec des entrées par public ; des moteurs de recherche plus lisibles ; les téléchargements des guides régionaux facilités etc. - les services en ligne

	<p>-les sites thématiques de l'Onisep - les sites en faveur de l'égalité des chances - le site Onisep Grenoble</p> <p><u>3- Le point sur le webclasseur dans les bassins de Romans et de Valence</u> : encore peu d'établissements se sont lancés dans le webclasseur. Deux documentalistes ont parlé de leurs expériences en la matière.</p> <p><u>4- L'expérimentation Folios</u> : Folios est un outil qui est en fait une évolution du webclasseur et pourrait à terme le remplacer entièrement.</p> <p><u>5- les sites d'orientation mis par défaut sur le portail Esidoc</u> : Mme Chenel a brièvement fait le point sur la fiabilité de ces sites. Elle a souligné que si les informations concernant les fiches métiers étaient satisfaisantes sur la plupart des sites, il fallait être vigilants concernant les formations (pas toujours valides) et les intitulés de diplômes (certains n'existant pas ou n'aboutissant sur rien).</p> <p><u>6- Mise en commun des séquences/séances menées par les documentalistes en collaboration avec les COP et les professeurs de disciplines</u> : de nombreuses séances sont menées en matière d'orientation de la 5° à la 3°: séances de présentation du kiosque et des ressources internet, séances de recherches sur les métiers et les voies d'orientation, quiz, etc. Les productions d'élèves sont très diverses : interviews de professionnels , affiches, power-point, présentation de métiers sous forme de saynètes, de devinettes, etc. Tous les documentalistes sont impliqués.</p>
<p>Thème 2</p> <p>Informations et échanges avec les IA-IPR sur</p> <ul style="list-style-type: none"> - la collaboration CPE/ documentaliste - la promotion de la lecture -la lecture numérique - la politique documentaire -le PIIODMEP - les dérives sectaires 	<p><u>1.Collaboration CPE/ Documentalistes</u></p> <p>Les journées de travail communes ont eu pour but de mieux connaître le métier de l'autre, d'identifier des objets de travail en commun et d'établir des modalités de collaboration.</p> <p>En Savoie, un travail a été mené pour mettre en évidence les liens entre les 3 protagonistes de la vie scolaire : COP / CPE/ Documentalistes.</p> <p>Tous trois sont des conseillers techniques du chef d'établissement et élaborent une stratégie pour l'établissement (politiques documentaire, éducative, d'orientation), interviennent dans le domaine de l'orientation et contribuent à l'éducation à la citoyenneté.</p> <p>Les COP et les DOC se rejoignent sur l'information, la mise à disposition de ressources, le webclasseur, l'ouverture sur le monde professionnel, l'accompagnement des élèves dans leur projet.</p> <p>Les CPE et les DOC travaillent sur les actions éducatives, la conduite de projets transversaux (culture, CESC, éducation à la santé...), l'aide aux élèves en difficulté ou décrocheurs, la gestion des élèves hors temps de cours.</p> <p>Les principaux objectifs de cette collaboration : mettre à disposition des ressources, favoriser l'accès au CDI, assurer</p>

l'accueil des élèves (liaisons inter-cycles), proposer un cadre de travail serein, accompagner les élèves en difficulté ou décrocheurs, éduquer à la citoyenneté (citoyenneté numérique y compris).

La mise en place de cette collaboration passe par des temps de concertation, la formalisation des pratiques, l'identification des élèves à prendre en charge, l'association des CPE au projet de politique documentaire et aux 3C, des documentalistes aux actions du CESC, à l'organisation d'actions éducatives.

2. Promotion de la lecture

Une enquête IGEN a été conduite en mai 2013 auprès des enseignants de Lettres sur les actions d'encouragement à la lecture au collège. 25 collèges ont répondu dans l'Académie. Le professeur documentaliste tient une place prépondérante dans les réponses.

Ces réponses font également apparaître l'absence de partenaires extérieurs (associations spécialisées par exemple) dans les actions de promotion de la lecture. Ces actions sont très variées et menées essentiellement par les professeurs de Lettres et les professeurs documentalistes. Les élèves à besoins spécifiques (SEGPA, ULIS, ENA) n'apparaissent pas comme des bénéficiaires prioritaires.

On ne signale ni la lecture de revues, de livres documentaires ni la lecture numérique dans cette enquête.

Comment se renouveler dans ces actions favorisant la lecture ?

-Faire des élèves des promoteurs de la lecture auprès d'autres élèves (affiches, blog, coups de cœur en ligne)

-Faire de la lecture un préalable à un travail d'expression en lien avec une autre discipline (publier un recueil de contes, réaliser un JT ...).

Les professeurs de Lettres sont demandeurs d'une collaboration avec les documentalistes (présentation de livres en lien avec une séquence, élaboration de projets : rencontre d'un auteur, sorties...), de conseils sur les parutions et les choix en matière de littérature jeunesse et d'une approche ludique de la lecture.

3. Lecture numérique

Une analyse de l'activité cognitive d'un élève qui lit sur Internet est intéressante pour aider les élèves à tirer parti des ressources numériques (travaux de Jean-François Rouet).

Les compétences que sont l'évaluation de la pertinence de l'information, de la validité de l'information, l'évaluation de ses critères de navigation, la navigation sur plusieurs pages, la comparaison des informations sont souvent les moins maîtrisées par les élèves et font de la lecture numérique une lecture plus complexe que la lecture sur support papier.

Un travail préparatoire est nécessaire : cette lecture doit être guidée par un besoin d'information clairement identifié. Les

compétences mises en œuvre dans les apprentissages sont en étroit lien avec le PACIFI.

Si l'on compare plusieurs stratégies mises en œuvre par les élèves pour chercher l'information lors de leur parcours de lecture numérique, on s'aperçoit que la première étape (analyse du sujet, identification du besoin d'information) n'est pas celle sur laquelle ils reviennent en priorité.

Enfin, la lecture numérique est hypertextuelle. Plusieurs séances ont été proposées aux élèves pour identifier et créer des hyperliens, donner du sens à un lien (texte, image, son). En produisant eux-mêmes des hyperliens, les élèves ont mieux compris le sens de la présence de ces liens et leur démarche de lecteurs sur Internet.

4. Politique documentaire académique

Un nouveau contrat d'objectif pour l'Académie vise à

- mieux accompagner tous les acteurs de terrain et renforcer le pilotage des écoles et EPLE

La mise en place d'une politique documentaire (ou à défaut un document de cadrage) avec des actions clairement établies permet d'être en phase avec les axes de travail académiques.

Les portails documentaires doivent s'adapter au mieux aux besoins de la communauté éducative (formation des élèves, des enseignants, des parents / mise en ligne de contenus liés aux enseignements). E-sidoc pourrait ainsi soutenir la politique des langues en proposant des ressources numériques aux enseignants et favoriser la formation à l'orientation par une sélection d'informations.

- renforcer les pratiques pédagogiques

La formation des enseignants est améliorée (liens avec ESPE, CANOPE et IUT de Grenoble, travaux du groupe technique académique, formation continue).

L'innovation est soutenue :

2 sites ont ouvert un centre de culture et de connaissances, d'autres sites sont en voie d'ouverture.

La mise en place du PACIFI se poursuit : une expérimentation tablette a été optimisée par le PACIFI.

Le conseil école-collège travaille sur une meilleure liaison entre le premier et le second degré. Quelles compétences des élèves du premier degré pourraient-ils développer en étant connectés à E-SIDOC ?

- faire de chaque voie un parcours de réussite

Cette réussite passe par la maîtrise des fondamentaux, la lecture et l'éducation numérique (enseignement à distance, pédagogie inversée, apprentissage de la collaboration, citoyenneté numérique) à laquelle le domaine 2 du nouveau référentiel de compétences accorde une large place.

	<p>5. PIIODMEP (parcours individuel d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel)</p> <p>Il se construit en lien avec le conseil national des programmes. Les apprentissages sont à intégrer complètement dans les diverses disciplines en lien avec le socle commun et le référentiel de compétences. Ce parcours est mené de la 6^{ème} à la Terminale, permettant ainsi un regard sur une accumulation d'expériences, l'acquisition de compétences à s'orienter, d'une culture économique et professionnelle pour préparer l'insertion professionnelle. Le PIIODMEP vise également à développer l'esprit d'initiative et à favoriser la mobilité sociale.</p> <p>6.Prévention des dérives sectaires</p> <p>La vigilance est recommandée quant aux informations mises à la disposition des élèves : au CDI, sur Internet, par le biais d'un intervenant extérieur (charte sur le site de la DIVET). Un organisme est chargé de la prévention en milieu scolaire (MPPS : mission nationale de prévention des phénomènes sectaires en éducation au MEN). Souvent c'est un faisceau d'indices qui peut alerter : isolement et désocialisation, régime alimentaire carencé, rupture de suivi thérapeutique et privation de soins conventionnels, discours stéréotypé , signe d'un embrigadement, refus de certains enseignements. Dans ce cas la conduite à tenir consiste à informer le chef d'établissement qui saisit l'assistante sociale de la DSDEN.</p>
Pistes de travail à venir, prolongement	<p>27 janvier 2015 : Collège Charles de Gaulle Guilhaumand-Granges (bassin Valence)</p> <ul style="list-style-type: none"> -collaboration CPE / Documentalistes (½ journée) - Prix littéraire « Passages » Edition 2016 : liaison 3^{ème}/ 2^{nde} - Histoire des Arts <p>3 février 2015 : collège Debussy Romans sur Isère (bassin Romans)</p> <ul style="list-style-type: none"> -collaboration CPE / Documentalistes (½ journée) - portail E-sidoc - expérimentation PACIFI
Auteurs du CR	Christèle Chanal / Katell Guyon
Indexation (tags, mots clés)	Orientation / ONISEP /Politique documentaire, collaboration documentaliste/ CPE , lecture, éducation numérique, PIIODMEP, dérives sectaires
Nb / noms des annexes et productions	0